



Prêt participatif

Annnonce de souscription

Mme / M. / Privé / Personne morale

Personne de contact

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal / Lieu :

Tél :

Mobile :

e-mail :

Je souhaite souscrire à l'emprunt émis par Neyergie SA

Je m'engage à prêter au minimum CHF 1'500.-, aux conditions du règlement disponible sur le site internet

Je souhaite disposer de plus amples informations

Je participerai à une table de l'énergie, dates sur le site internet

Je désire un entretien personnalisé de préférence, soir, matin, samedi (tracez ce qui ne convient pas)

Extrait du règlement de la souscription:

- La première souscription est officiellement ouverte au 1^{er} juin 2018 jusqu'à l'atteinte du montant nécessaire à la réalisation de la première étape de la première phase
- Le souscripteur dispose de 30 jours, dès la signature du contrat, pour verser le montant de souscription sur le compte de Neyergie SA
- La deuxième souscription s'ouvrira au lancement de l'étape suivante
- La troisième souscription s'ouvrira au lancement de la phase 3
- Neyergie SA s'engage à traiter confidentiellement toutes les données et informations

Je soussigné certifie que les données ci-dessus sont exactes

Signature :

Les dates et lieux des **tables de l'énergie** sont disponibles sur le site indiqué ci-après

Règlement de la souscription sous : www.neyruz.ch/neyergie/souscription

Un projet novateur qui devient réalité en 2018 déjà

Investissez dans un projet novateur au bénéfice de la Rétribution Unique, (ex - RPC). Une demande de subvention a été déposée auprès de l'Office fédéral de l'énergie dans le cadre du soutien aux projets innovants.

Une centrale photovoltaïque sur les toits des immeubles résidentiels du site du Clédard au bénéfice des résidents et des Neyruziens.

Cette centrale produira de l'électricité renouvelable à partir de la lumière du jour. A terme, elle sera la source d'énergie électrique pour les bâtiments communaux.

Le projet se réalise en trois phases :

- La première, dite « classique » – la centrale produit de l'électricité qui est consommée sur le site le solde est réinjecté au réseau du Groupe E
- La deuxième, dite « stockage » – le courant qui n'est pas consommé sur le site est converti en chaleur, au moyen d'une PAC, pour le CAD, le solde étant injecté au réseau
- La troisième, qui bénéficierait d'une subvention de l'OFEN - dite « optimisée » - comprend en sus une batterie de stockage permettant de maximiser la consommation sur le site



Neyergie SA Rte de Romont 4 - CP 4 - 1740 Neyruz FR
 Tél. 026 916 15 50 - www.neyruz.ch/neyergie
 Pour info: info@neyergie.green
 Pour investir: invest@neyergie.green

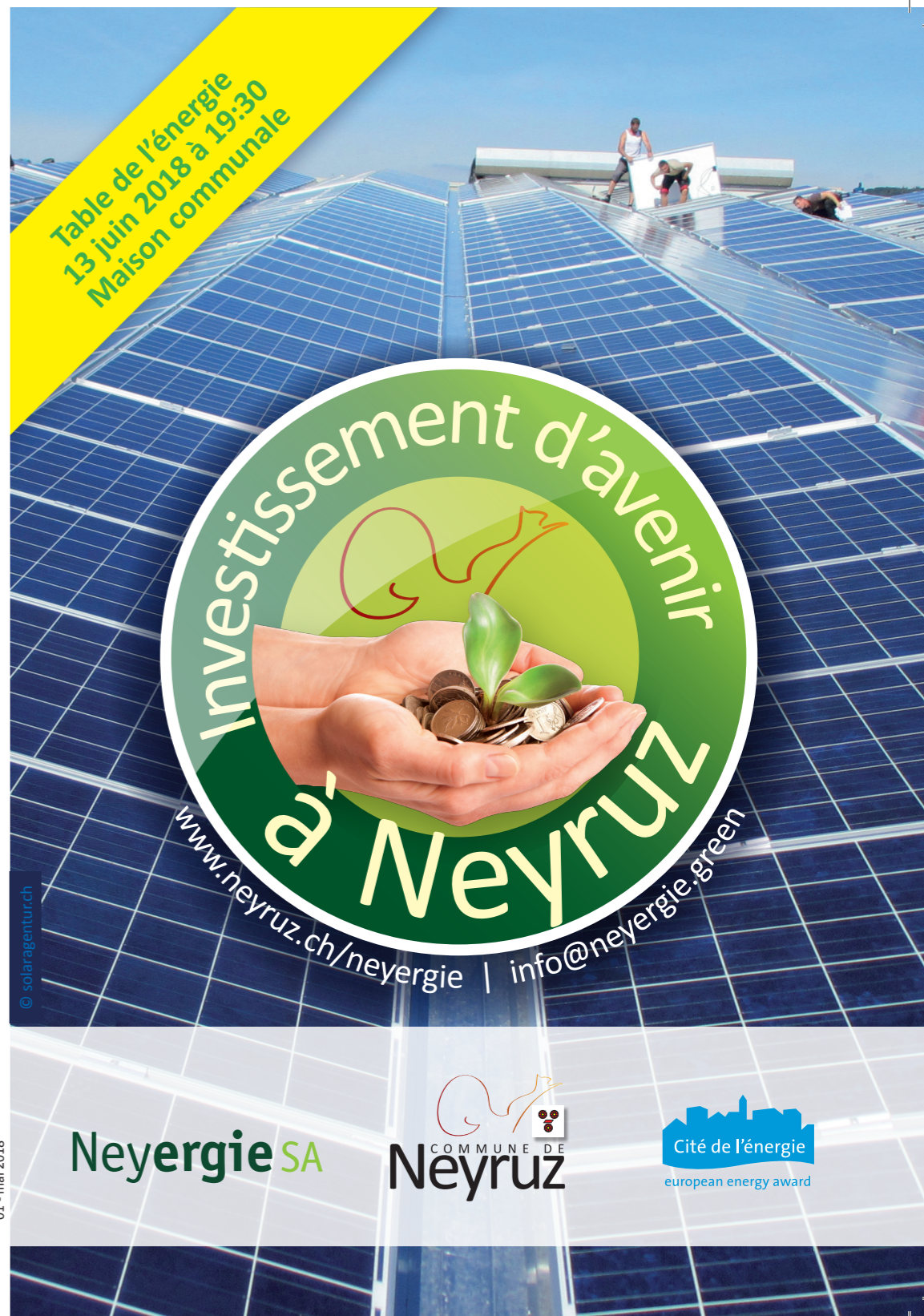


Table de l'énergie
13 juin 2018 à 19:30
Maison communale



www.neyruz.ch/neyergie | info@neyergie.green

01 - mai 2018

Neyergie SA





Les Neyruziennes et les Neyruziens se sont prononcés à **70.40%** en faveur de la stratégie énergétique lors de la votation du 21 mai 2017, montrant une volonté de changement vers la transition énergétique.

Le présent appel à votre participation va dans le sens d'un engagement concret et efficace pour l'atteinte des objectifs fixés par cette stratégie. En outre, que l'on fusse pour ou contre cette stratégie, ce projet répond à un besoin de fourniture d'énergie durable pour nos futures générations, comme nos aïeux l'ont fait pour nous avec les barages hydroélectriques.

L'opportunité d'investir dans le renouvelable à risque minimum

Relever les défis énergétiques	La substitution des énergies atomiques et fossiles	En route vers le 0 émission de CO ₂
	L'exemplarité des collectivités publiques	
Saisir les opportunités	Les toitures mises gratuitement à disposition	Réduction des risques financiers
	Les clients sous contrat	
Réaliser une solution énergétiquement efficiente	La combinaison du chauffage à distance et du photovoltaïque (PV)	Optimisation de l'autoconsommation -> gains pour le consommateur et l'investisseur
	Le stockage local maximise le taux d'autoconsommation	
	La constellation production - consommation est idéale	
Disposer de la meilleure équipe	Les études sont réalisées par le bureau d'ingénieurs le plus qualifié dans les technologies mises en œuvre	Assurance de maîtriser les risques techniques et financiers
	La société énergétique communale possède les compétences pour la mise en œuvre et l'exploitation	

Quel est mon intérêt d'investir dans le renouvelable villageois ?

Chiffres Clés de l'installation solaire du Clédard	Immeubles Résidentiels	Ensemble du Clédard	Immeubles Communaux
Etapes	2018 - 2019	2022 - 2025	2022 - 2025
Taille de l'installation [m ²]	1 700	2 470	2 750
Production annuelle d'électricité [kWh]	340 000	490 000	540 000
Equivalent de consommation de ménages	113	163	180
Energie autoconsommée [kWh]	136 000	196 000	251 000
^{1*} Energie PV transformée en chaleur [kWh]			40 000
^{2*} Energie stockée dans les batteries [kWh]			35 000
^{3*} Durée de fonctionnement	> 35 ans	> 35 ans	> 35 ans

Indicateurs financiers ^{4*}	Résidentiel ANURA	Ensemble du Clédard	Immeubles Communaux
^{5*} Investissement PV, microgrid, production de chaleur [CHF]	750 000	880 000	1 600 000
Valeur résiduelle [CHF]	100 000	100 000	200 000
Vente d'énergie en autoconsommation à 18ct/kWh [CHF]/an	24 480	35 280	45 180
Vente d'énergie injectée au réseau à 9ct/kWh [CHF]/an	18 360	26 460	19 260
Vente d'énergie pour transformation en chaleur [CHF]			18 000
Revenus d'usage du microgrid et de l'exploitation [CHF]/an	20 000	25 000	30 000
Durée d'amortissement [ans]	25	25	23
^{6*} Rendement attendu	~ 3.0%	~ 3.5%	~ 2.0%

^{1*} variante avec pompe à chaleur PAC - ^{2*} variante avec batteries - ^{3*} applicable pour les PV et les microgrid - ^{4*} montants budgétaires - ^{5*} montant intégrant la rétribution unique et les subventions - ^{6*} il s'agit d'un rendement théorique sujet à modifications selon les multiples facteurs qui interagissent avec la production et la consommation



Neyergie SA
Souscription
Rte de Romont 4
1740 Neyruz

